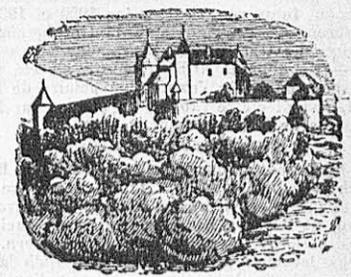




# LA GRUYÈRE



## Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi, jeudi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

### ABONNEMENTS

Suisse 1 an Fr. 9.—  
» 6 mois » 4.50  
Etranger 1 an » 16.—  
» 6 mois » 8.—  
payable d'avance.

Prix du numéro : 10 cent.

Téléph. Appart. : 197

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

Téléph. Bureau : 150

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 30 cent. en plus.

HORAIRE B.-R. : BULLE, arr. 8<sup>45</sup> 11<sup>47</sup> (d.j.f. 15<sup>52</sup>) 16<sup>10</sup> 20<sup>22</sup> (d.j.f. 22<sup>27</sup>) - BULLE, dép. 6<sup>00</sup> 9<sup>52</sup> (10<sup>00</sup>) 13<sup>08</sup> 18<sup>50</sup> (20<sup>50</sup>)

### ANNONCES

Canton de Fribourg 20 ct.  
Suisse . . . . . 25 »  
Etranger . . . . . 30 »  
Annonces mortuaires et rétractations 30 »  
Réclames . . . . . 50 »  
S'adresser à Publicitas S. A. suisse de publicité (Cercle Catholique, 1<sup>er</sup> étage.)

## Pour la Patrie.

Au-dessus des préoccupations économiques et politiques de l'heure ; dans la rude mêlée des intérêts qui s'entrechoquent ; parmi les aspirations diverses des individus et des classes qui se rencontrent ; en dehors des compromis sociaux de toutes sortes, résonne pour tout Suisse qui a le cœur à la bonne place le nom bien aimé de la Patrie.

Pour la rendre plus prospère, plus grande et plus libre, les citoyens ont le devoir de faire taire leurs appétits particuliers et de sacrifier quelque chose de leur bien-être personnel. Il importe, au moment où vont se discuter les problèmes les plus difficiles qui se posent devant la démocratie suisse, de réunir en un faisceau solide toutes les volontés droites et éprises d'idéal patriotique.

L'autre jour, en face de l'égoïsme de certains représentants du peuple qui ne veulent savoir ni de l'esprit de la Constitution helvétique ni de la volonté populaire, M. Musy, conseiller fédéral, s'est écrié : « C'est la faillite de la démocratie, si le compromis sur le régime du blé, établi sur le vote des électeurs suisses et en vue du bien de notre principale ressource, est encore repoussé ».

Cette pensée de notre distingué compatriote au Conseil fédéral est pleine de bon sens et de réalisme. La démocratie, battue en brèche de toutes parts, doit se présenter, dans la plus vieille république du monde, comme un système de gouvernement capable de résister à toutes les basses manœuvres de la cupidité et de la lutte des classes. Les citoyens qui la composent doivent avoir assez de force de volonté pour surmonter les préjugés et mettre au-dessus de l'intérêt momentané le salut de la Patrie.

Parmi les diverses et importantes questions qui vont être soumises au vote populaire, deux tiennent une place à part : Le régime du blé et le régime de l'alcool. Toutes deux se posent avec une pressante acuité. Toutes deux aussi viennent pour la deuxième fois devant le tribunal de la démocratie. La teneur des lois soumises primitivement au referendum a déplu à la majorité des citoyens. Elle a subi de profondes modifications dans le sens de la volonté de la masse électorale. Aucune raison ne subsiste plus en faveur d'un nouveau réjet si ce n'est l'opinion intéressée et irraisonnée de quelques clans auxquels l'avenir du pays importe peu.

Notre ravitaillement en céréales panifiables est un problème de toute première importance, puisque notre indépendance et notre sécurité au point de vue subsistance en dépendent. Il faut que la production nationale soit protégée. L'affluence de produits similaires étrangers provoquerait la désertion rapide et totale des champs et aurait pour conséquence une dépendance immédiate de la Suisse des pays où la culture, favorisée par la nature du sol et une main-d'œuvre facile, peut jeter sur le marché des céréales de qualité à des prix bien inférieurs à ceux qui sont nécessairement pratiqués chez nous. On se rappelle du temps de la guerre. La leçon serait-elle perdue ? Ce serait vouloir le suicide de la nation que de fermer les yeux devant d'aussi inéluctables circonstances.

La révision du régime de l'alcool est presque au même taux un problème dont la solution apparaît de plus en plus pressante. Le système en vigueur actuellement est désuet. Il ne répond plus aux exigences du moment et autorise des abus dont souffrent la situation matérielle et l'avenir moral du pays. Nous ne sommes pas à la veille de verser dans l'excès contraire ni de nous rallier au « régime sec », mais nous pensons que les dérèglements qui se produisent dans l'usage des boissons distillées est tel,

dans maintes régions de la Suisse, que seule une législation énergique réussira à rétablir l'ordre naturel et la sécurité sociale sérieusement menacés. Ceux qui prennent la peine de parcourir les statistiques aussi bien que les adeptes du progrès social savent que, tant comme remède contre des abus universellement constatés que comme moyen de ressource en vue des améliorations d'ordre général que l'on propose pour venir en aide aux besogneux de toutes catégories, la révision du monopole actuel de l'alcool est d'une urgente nécessité. N'est-ce pas un non-sens de voter des lois humanitaires et de refuser après coup les crédits nécessaires à leur application ? Car ce n'est pas tout d'écrire généreusement un « oui » sur un bulletin de vote. Il s'agit ensuite d'agir de la même façon que l'on a parlé.

Pour la sauvegarde et l'honneur de la démocratie et pour le bien général du pays, il faut souhaiter que les électeurs suisses regardent haut et voient loin !

## Petite Revue.

### ÉTRANGER

#### Arme-t-on ? Désarme-t-on ?

Question poignante assurément, qu'il est bien permis de se poser en un temps aussi capricieux et aussi mystérieux que celui que nous vivons.

Tandis que la Société des nations cherche tous les moyens de réduire les armements nationaux, plaie béante dans le budget de presque tous les Etats et menace perpétuelle contre cette paix que l'on préconise tout haut et que l'on méconnaît souvent tout bas, les engins de guerre se perfectionnent avec une rapidité telle que les « connaisseurs » prédisent avec d'effroyables détails la terrifiante puissance destructrice des conflagrations futures possibles.

A la guerre sous-marine, condamnée par le « droit des gens », s'est ajoutée la guerre des gaz et la guerre aérienne. Ici et là, des manœuvres aériennes, nouveauté peu consolante pour les amants de la paix, se sont déroulées, apportant de déconcertantes précisions sur les conditions de défense envers de telles attaques. L'autre jour, une armée a fait l'essai d'un produit spécial destiné à former au-dessus d'une région un brouillard artificiel intense qui pourra servir autant pour l'assaut que pour la défense. Toutes ces découvertes cadrent mal avec les efforts désespérés que l'on tente en faveur de l'établissement de la paix universelle. Il semble qu'une menace sourde et générale plane dans l'air.

A Genève, l'intervention brusque de M. Loudon, délégué des Pays-Bas, et président de la commission préparatoire du désarmement, a fait sensation. Comme nous l'avons relaté, le diplomate néerlandais a déclaré ne plus vouloir réunir la dite commission avant que les représentants des Etats signataires du pacte naval de Washington aient établi entre eux un accord provisoire. Cette attitude, qu'il faut assurément applaudir pour sa franchise et sa loyauté, a posé sur le véritable terrain qui lui convient la question de la réduction des armements. Sans doute, Anglais et Français ont estimé cette intervention inopportune et sollicitent du temps pour réfléchir, avant de réunir en conférence les experts des cinq puissances, comme l'a proposé M. Loudon. Les milieux les plus directement intéressés demandent à ce qu'on les laisse discuter entre eux. C'est bien. Mais il faut avancer et entamer une fois les pourparlers. Nous ne pouvons nous empêcher de trouver très heureuse l'intervention du délégué des Pays-Bas, qui, prenant le taureau par les cornes, se jette tête baissée dans le champ clos de la lutte qui, forcément, précédera l'acquisition de l'entente universellement désirée. Il n'y a qu'à constater la façon dont a été accueilli le projet d'accord naval franco-anglais pour se rendre compte de la défiance qui règne encore dans les relations diplomatiques des grandes puissances. Si le Japon a répondu, conditionnellement, par l'affirmative, l'Italie et les Etats-Unis n'ont point fait connaître encore leur décision. On

jettera la suspicion. On croit à l'ancienne et désastreuse « clause secrète ».

Comme il fallait bien donner une suite quelconque à la proposition impromptue de l'homme d'Etat de La Haye, M. Paul-Boncour, représentant de la France, a trouvé le moyen-terme et proposé qu'une étape de plus soit franchie, puisque le problème, transporté maintenant de la phase idéologique sur le plan technique, n'a jamais été serré d'aussi près qu'il l'est actuellement à la Société des nations. Le célèbre socialiste mitigé français a présenté une résolution suivant laquelle l'Assemblée déciderait que les conditions actuelles de sécurité sont telles qu'elles permettent d'établir une convention générale sur la limitation et la réduction des armements.

Un débat ultérieur dira si la Société des nations va entrer dans les vues de M. Paul-Boncour.

On a l'impression très nette qu'il manque, dans les débats sur l'importante question du désarmement, les Etats-Unis, en l'absence desquels on ne peut prendre aucune décision définitive et dont l'attitude est tellement capricieuse qu'il serait impossible d'établir un pronostic fondé sur le point de vue de la Maison-Blanche pour ce qui concerne cette condition « sine qua non » de l'établissement de la paix.

Il est malheureux que, pendant qu'on tente par tous les moyens de mettre un frein à la course insensée aux armements de toutes sortes, les gouvernements et les Parlements, ignorant tout ce qui se fait, continuent à voter les crédits de guerre les plus exorbitants. Ils pensent assurément encore : « Si tu veux la paix, prépare la guerre », tandis que les pacifistes disent non sans un certain brin de raison : « Si tu veux la paix, prépare la paix ».

#### La mauvaise humeur allemande.

La presse allemande vitupère contre les décisions de Genève. Si elle est dans son rôle en défendant les revendications nationalistes concernant l'évacuation anticipée, il faut reconnaître qu'elle en sort lorsqu'elle prétend imposer à l'Europe des principes d'humanitarisme qu'elle n'a jamais pratiqués.

Que l'on tende de faire disparaître les mauvais souvenirs de la dernière guerre en atténuant les clauses du traité de Versailles, cela se conçoit aisément. Mais, vouloir établir un droit sur des problèmes qui ne peuvent être résolus que par le consentement des parties intéressées est d'une désinvolture que n'admet pas le sens commun.

M. Briand, dans une entrevue qu'il accordait l'autre jour à un représentant de la grande presse germanique, n'a pas caché son mécontentement de la façon dont l'opinion publique du Reich accueille les efforts tentés en vue d'un règlement à l'amiable des questions pendantes entre la France et l'Allemagne.

### SUISSE

#### Au Conseil fédéral?

Les journaux relatent une information de l'agence Insa selon laquelle M. Maillefer, conseiller national, de Lausanne, aurait accepté une candidature au Conseil fédéral, en remplacement éventuel de M. Chuard.

#### La note suisse à Rome.

La note du Conseil fédéral au gouvernement italien a été remise au palais Chigi. On croit que la réponse n'interviendra pas immédiatement, à cause des nombreuses questions qui seront étudiées en même temps que celle de Campione.

Le correspondant romain du « Temps » écrivait l'autre jour à ce sujet :

Maints articles cependant, comme celui du « Popolo di Roma », qui renvoient les Suisses à leurs hôtels, à leurs fromages et à leurs caramels, sont écrits sur un ton de mépris sarcastique qui ne manquera pas de susciter de vives protestations en Helvétie. Parlant de l'expulsion des deux Italiens, la « Tribuna » ajoute même des menaces de représailles et déclare que le traitement des Suisses en Italie correspondra au traitement des Italiens en Suisse.

Avouons qu'un tel langage est bien celui que l'on peut attendre du régime fasciste. La bouche ne parlera-t-elle pas de l'abondance du cœur ? Il serait facile, bien facile, très facile de renvoyer les Italiens à... Mais, soyons plus calmes et plus honnêtes. Nous obtiendrons cependant justice, car les menaces n'ont jamais, au cours de l'histoire, fait trembler les Suisses.

Espérons, pour le bien des relations entre les deux pays, que l'on reviendra, au-delà des Alpes, à de meilleurs sentiments. Car on ne saurait raisonnablement nous interdire de vouloir sauvegarder notre souveraineté et exiger, comme tout pays qui tient à l'honneur de son nom, que les étrangers respectent au moins nos coutumes, nos droits et nos lois.

#### On va loger la S. d. N.

Le Conseil municipal de Genève a voté à l'unanimité la cession à la Société des nations d'une partie du domaine de l'Ariana pour y loger le Palais des nations, en échange d'autres terrains. Tous les chefs de groupe ont pris la parole en faveur de cette convention.

#### Après le décret d'expulsion.

Le Conseil fédéral a fait connaître au département de police tessinois sa décision concernant l'expulsion de Vezzari et Vernizzi et lui a donné mandat de l'exécuter.

#### Pas de referendum.

Le referendum contre la loi sur la tuberculose n'a, heureusement, pas abouti. 2124 signatures valables ont été déposées dans le délai requis à la Chancellerie fédérale.

## Nouvelles brèves.

#### Nouvelles politiques et diverses.

Le dirigeable « Comte Zeppelin », véritable mastodonte de l'air, puisqu'il mesure 236 m. 60 de long et 33 m. 80 de plus grande hauteur, a survolé jeudi la Suisse allemande et s'est rendu à Francfort, où il a atterri. L'immense monstre aérien que tout le monde admire, l'autre jour, a un rayon d'action de 22.000 km. et pèse 55.000 kg. Après avoir fait le tour du monde en quatre étapes, il sera affecté au service régulier de transport Séville-Buenos-Ayres et pourra transporter 39 hommes d'équipage, 15.000 kg. de poste et de messagerie et 20 passagers de première classe. Chaque traversée coûtera 200.000 marks.

Le Conseil des ministres français a décidé de demander un crédit de 100 millions pour venir en aide aux sinistrés des Antilles. Il s'est occupé ensuite de l'organisation du nouveau ministère de l'air. M. Laurent Eynac a demandé que soient concentrés sous son autorité toutes les branches de l'aviation française. Aucune décision définitive n'a été prise.

M. Kellogg s'est refusé absolument à discuter la proposition de M. Loudon au sujet du désarmement naval. De même, on ne pense pas qu'il répondra affirmativement au document concernant le compromis naval franco-anglais.

Certains journaux allemands ont proposé au chancelier Müller de supporter plutôt l'occupation jusqu'au bout que de consentir une contre-partie. Tel ne semble pas être l'avis de la grande majorité du peuple allemand, qui tient beaucoup à la libération de son territoire.

On a découvert un complot visant à supprimer tous les hauts fonctionnaires du gouvernement actuel de Moudken. Dix arrestations ont été opérées.

Le « Pourquoi pas » est rentré de sa croisière dans les mers polaires. Il est actuellement à Saint-Malo. Le Dr. Charcot a déclaré que sa croisière fut très dure en raison de la brume.

La Chambre italienne va commencer au début de novembre sa dernière session. Les élections générales auront lieu en mars 1929 et la nouvelle Chambre se réunira en avril. Le Duce a déjà tracé le programme de travail du Par-

de la paroisse monte sa soutane le surplus et accompagné par les chalets éparpillés trouve un nouveau convoqués, sont des- x. En sorte que les cérémonie en plein les au cou leurs son- intamarre, comme les on. Les chefs de fant, au seuil de leur l, et l'officiant, après croix, asperge d'eau es. Son geste de paix bits couverts de chau- iste. Mais les pères nd plus loin encore, ressés, vaches, brebis nment tant bien que qu'ils n'ont pas em- ples figurants. Pen- sans de l'une ou l'au- si se contentaient fort prêtres assermentés, ril de leur vie, cher- s prêtres qui avaient es amener sur leurs érir les moissons fu- ur fallait de véritab- leur de Dieu, car

(A suivre).  
s'abonner à l'ici au 31 dé- , pour le prix

## Kneipp

disparaître ner- t d'un demi-kilo 80 cts.

## Annexes Gruyérien.

ion Tissot), exposera mises publiques, les érien, soit :

, remise, abri, rches de com- Ville (1<sup>er</sup> étage), h. après midi. LLE DE BULLE.

## Pinaton

## Autres

## Is.

## COMMUNICATION COMMUNS

edi 6 octobre la Ville de BUL- sera en location, par naises publiques, tous

## COMMUNAUX

vous des amateurs à ure après midi, attoirs.

Ville de Bulle.

ux pour abattre accidents un bon prix par la Chevalline Centrale Lausanne H. Verroy. cherie 29.259; domicile : 29.260.

## OSACOCHE

ide-car état, roue de secours et soires, A VENDRE plol. Superbe occasion à ut de suite. — S'adres- Gustave SCHUCH, ur, rue de Fribourg, P. 73801 V.

lement futur pour les années 1929 et 1930. On apprend d'autre part que l'intransigeance politique sera accentuée encore plus.

— Le général NOBILE, qui avait été mis à disposition après l'expédition polaire de l'ITALIA, vient d'être rappelé en service par le ministère de l'aéronautique.

**Malheurs et accidents.**

Jeudi matin, deux trains de la ligne Berne-Schwarzenbourg se sont tamponnés entre Lanzenhausen et Schwarzenbourg, le convoi venant de Berne ayant, on ne sait pour quels motifs, omis de s'arrêter à Lanzenhausen. Les deux locomotives ne s'aperçurent qu'à la dernière minute, la rencontre ayant eu lieu à une courbe de la voie. Elles se compénétrèrent, tandis que deux wagons étaient en partie détruits. En tout, cinquante personnes se trouvaient sur les deux trains. 12 voyageurs, les deux mécaniciens et un conducteur sont blessés.

11 blessés purent déjà quitter l'hôpital à midi. Les quatre autres ont été transportés à l'hôpital de l'Isle, à Berne. Si aucune complication ne survient, leur vie n'est pas en danger.

L'enquête établira sans doute clairement les responsabilités.

L'autogyre de La Cierva a fait une chute, au Bourget, à la suite de la rupture d'un câble. Les deux occupants sont sains et saufs, mais l'appareil est assez sérieusement endommagé.

— A Bâle, mercredi, le volturier Jacob Tschanz, âgé de 61 ans, célibataire, ayant glissé, a passé sous une des roues de son attelage chargé de grosses pierres. Très grièvement blessé, il a succombé dans l'après-midi, à l'hôpital. — Mercredi, des bandits kourdes ont attaqué trois villages irakiens. Ils ont tué trois personnes et ont enlevé une partie du bétail. Des avions britanniques poursuivent les bandits.

**Chambres fédérales.**

Séance du 19 septembre.

Le National reprend le débat sur la question du blé. Plusieurs orateurs prennent la parole. La plupart parlent en faveur du texte présenté par la commission et l'on remarque que certains ardents partisans du monopole se rallient franchement à la nouvelle solution. Les socialistes, évidemment, se montrent irréductibles.

Dans presque tout le débat, le brouhaha règne dans la salle. Seuls les orateurs influents, tel M. Abt, (agr. Argovie) sont silencieusement écoutés. M. Musy clôt cette première partie des négociations en constatant que, depuis ce printemps, l'atmosphère a subi une détente considérable.

A la votation, par 101 voix contre 39, la Chambre vote l'entrée en matière.

Dans une séance de relevée, elle commence la discussion des articles. Une alerte se produit au sujet de la façon dont seront sauvegardés les intérêts des consommateurs. La question n'est pas tranchée et renvoyée au lendemain, les Chambres s'en allant, sur l'invitation des directrices de la « SAFA », prendre une tasse de thé ou de café à l'Exposition.

M. Rheinhard, socialiste bernois, dépose une interpellation sur les conditions du travail du personnel hôtelier en Suisse et fait remarquer que les ordonnances cantonales ne sont pas respectées. Il demande une nouvelle législation fédérale dans ce domaine.

Aux Etats, après une courte discussion, les mandataires des cantons se rallient, pour ce qui concerne le travail de nuit dans les boulangeries, au texte adopté par le Conseil national et dont la teneur est la suivante :

« Le Conseil fédéral est invité à présenter un projet de loi réglant le travail de nuit dans les boulangeries en ce sens que le repos de nuit comprend l'intervalle de 20 heures à 4 heures pour toutes les boulangeries sans exception, grandes ou petites. »

M. Baumann, Appenzell, présente ensuite un rapport sur la revision du Régime de l'alcool. La solution proposée est un compromis. Elle comporte tout ce qui est réalisable en ce moment. Elle ne supprime pas la production du schnaps, mais, en enlevant le coût, elle aboutira à diminuer la consommation, ce qui est l'essentiel pour la santé morale et matérielle du pays.

On calcule que le produit financier de la transformation ascendera à fr. 20 millions, au minimum, dont 10 millions seront affectés aux assurances sociales et le reste distribué aux cantons. (A suivre).

**FRIBOURG**

**Accident de la circulation.**

A Villars-sur-Glâne, mercredi, une automobile venant de Fribourg a renversé un jeune garçon de neuf ans, Laurent Machevel, qui s'amusait sur la route. La petite victime a été conduite à l'Hôpital des bourgeois, où on constata une fracture d'une jambe.

**Des chevaux emportés.**

Jeudi, vers 6 h. 30, un domestique de M. Roggo, à Fillistorf, Gérard Ducoterd, âgé de 23 ans, conduisait un char attelé de deux chevaux pour aller chercher de l'herbe. Tout à coup, les chevaux s'emportèrent et traînèrent le domestique sur le sol, où il tomba si malheureusement qu'il se brisa une jambe. Il a été conduit à l'Hôpital cantonal.

**A Morat.**

Les libéraux-radicaux du district du Lac sont convoqués en assemblée le dimanche

30 septembre, à Morat, pour s'occuper du choix d'un candidat qui doit figurer dans la liste pour les élections au Conseil national.

**Empoisonnement.**

Le nommé F. S., habitant au Lœwenberg, près de Morat, ayant absorbé de l'arsenic, est mort après d'atroces souffrances. Il était âgé de 39 ans et père de cinq enfants.

**Un nouveau conseiller communal.**

M. Henri Bardy, secrétaire de la Chambre de commerce de Fribourg, a été appelé à siéger au Conseil communal de cette ville en lieu et place de M. Henri Geinoz, décédé. Il était en effet le troisième candidat de la liste libérale-radical de Fribourg.

Le nouvel élu est particulièrement qualifié pour remplir les fonctions publiques que lui confient ses citoyens. Il a fait de solides études, possède beaucoup d'expérience et des qualités d'ordre et de travail qui l'ont fait déjà hautement apprécier dans le poste qu'il occupe actuellement.

**La journée fribourgeoise et romande à la Saffa.**

Elle a eu lieu jeudi et a remporté un éclatant succès. De nombreuses personnalités officielles assistèrent aux deux représentations des rondes et du « Jeu du Feuillu », qui furent en tous points réussies.

**Chronique châtelaine.**

**Nécrologie.** La mort a ravi à l'affection de ses chers parents Mlle Blanche Lambert, fille de M. François Lambert, ouvrier aux ateliers C. E. G., à Bulle. Cette brave jeune fille, âgée de 19 ans, était la joie de ses parents et ne comptait que des amies. Elle a succombé des suites d'une grave maladie qui la minait depuis plus d'une année.

A ses parents si cruellement éprouvés, nous présentons nos condoléances émues.

**Chronique romantoise.**

**Concert militaire.**

Hier soir, la fanfare militaire de la Brigade 1 de cavalerie, s'est transportée en autocar à Romont où elle a donné un superbe concert en l'honneur des officiers de l'Etat-major du Régiment II de dragons stationnés dans nos murs. Beaucoup de militaires et un nombreux public ont applaudi les superbes productions des musiciens qui dirige avec autant de compétence que de distinction le Margis-Trompette Schwab, de La Chaux-de-Fonds. La sérénade s'est terminée vers 8 h. 30 par la retraite militaire. Ensuite, nos hôtes regagnèrent en autocar leurs cantonnements de Moudon.

**Une moto tamponne un enfant.**

Hier après-midi, vers 14 h., M. Z. P., peintre-gypseur, à Romont roulait en motocyclette dans l'avenue de la Belle-Croix et allait déboucher en ville lorsqu'à ce moment le jeune bambin de M. Despont, charron en notre ville, âgé de 4 ans, traversa la route. Le pauvre petit fut atteint par la machine et jeté à terre. Il fut relevé avec une blessure à la tête qui ne met cependant pas sa vie en danger. Ajoutons à l'avantage du motocycliste qu'il s'enquit immédiatement de sa victime et que, au cours de la journée, il est allé maintes fois trouver le blessé dont l'état n'est nullement alarmant.

**GRUYÈRE**

**Nécrologie.**

Une bonne grand'mère, dans la personne de Madame Marie Zaugg, vient de défunter à l'âge de 77 ans. La vie de cette personne de bien ne fut qu'une longue suite de travail et de dévouement aux siens. Chacun en ville connaissait sympathiquement la bonne grand'maman Zaugg qui malgré les duretés de l'existence conservait toujours un moral excellent et une bonne humeur enviable. Madame Zaugg quitte ce monde avec un actif chargé de bienfaits. Elle mérite certainement la récompense des bons dans l'autre monde.

Aux familles atteintes par ce deuil, nous présentons nos condoléances sincères.

**Le jeudi de la Saint-Denis.**

Il y eut, comme nous l'avons dit jeudi, une très grosse affluente de campagnards.

Toute la journée et jusque dans la soirée, l'animation en ville fut continue. Dans plusieurs établissements, il y avait danse et la clientèle campagnarde ne manquait point.

La place de la Promenade offrait le spectacle d'une belle exposition de fruits et de légumes verts. Pommes et poires, particulièrement abondantes, étaient offerts à fr. 2 et 4 la grande mesure. Les pommes de terre s'enlevaient rapidement à fr. 3.20 et 4.— la mesure de 20 litres. Quelques corbeilles de petits fruits, sureau, mûres, etc., trouvèrent facilement acquéreurs.

Pour ce qui concerne la foire, voici les chiffres fournis par la statistique :

Vaches, 3 ; veaux, 18, à fr. 2.30-2.70 ; moutons, 47, à fr. 40-60 ; chèvres, 22, à fr. 35-55 ; porcelets, 287, à fr. 35-70 la paire ; œufs, 2.30-2.40 fr. la douzaine.

**Elevage bovin.**

Jeudi et vendredi ont eu lieu à Bulle les concours, pour le district de la Gruyère, des taureaux pie-noir et pie-rouge.

A cet effet, de superbes sujets ont été exposés, dont plusieurs ont fait l'admiration des visiteurs.

Nous publierons les résultats dans le courant de la semaine prochaine.

**Impressions de foire.**

Il est plus facile maintenant que la foire au bétail de la Saint-Denis est passée, d'en dégager l'impression générale. L'écoulement a été assez facile. Naturellement, les prix ne sont pas encore ce qu'ils devraient être. L'opinion est que la moyenne devrait être de fr. 300 plus élevée qu'elle ne l'est pour récompenser raisonnablement l'élevage.

Citons, à titre de comparaison, les prix obtenus au Comptoir de Lausanne pour ce qui concerne les taureaux. Le prix moyen a été de fr. 970, contre 1000 en 1927 et 1040 en 1926. Le 70 pour cent des animaux ont été vendus. Inutile d'ajouter qu'il s'agissait de bétail de choix.

**Football.**

Demain, l'équipe bulloise aura la visite du 1er team du F.-C. Château-d'Oex. La partie qui débutera à trois heures, comptera pour le championnat suisse. Elle sera sans nul doute très serrée, chaque équipe voulant s'assurer les < deux points ».

L'arbitrage a été confié à M. Cantin, du F.-C. Fribourg.

Dimanche dernier, à Broc, l'équipe bulloise a triomphé de l'équipe locale par 7 buts à 4.

Les < nôtres > dépayés sur le nouveau terrain du F.-C. Broc ne savent profiter des occasions de marquer et se laissent dominer par les < bleus > qui mènent par 2 à 0 à la mi-temps.

Dès la reprise, les Bullois, ayant modifié leurs lignes, s'entendent mieux et parviennent à tromper par 7 fois le gardien adverse.

La jeune équipe du F.-C. Broc a produit une excellente impression : avec plus d'entraînement elle améliorera son jeu et les meilleures pourront compter avec elle.

Un nombreux public assistait à cette partie amicale disputée courtoisement et arbitrée avec impartialité et compétence par M. Jaquier. X.

**Ligue fribourgeoise contre la tuberculose.**

Cette société de bienfaisance tiendra son assemblée générale dimanche 30 septembre 1928, à la grande salle de l'Hôtel de Ville, à Bulle.

En voici les tractanda : 1. Procès-verbal de la dernière assemblée générale ; 2. Rapport sur l'activité de la Ligue en 1927 ; 3. Comptes 1927 et rapport des vérificateurs ; 4. Nomination au Comité cantonal, d'un délégué du district de la Gruyère ; 5. Propositions individuelles ; 6. Conférence de Mme Docteur Olivier, de Lausanne, sur *Le rôle de l'infirmière-visiteuse dans la lutte contre la tuberculose.*

L'assemblée générale de la ligue est publique ; toutes les personnes s'intéressant à la lutte contre la tuberculose sont cordialement invitées à y assister.

\* \* \*

La Croix-Rouge gruyérienne a été à même de constater, en maintes circonstances, la réelle activité déployée dans la Gruyère par la Ligue fribourgeoise contre la tuberculose, notamment l'installation dans notre district d'une infirmière-visiteuse et le placement d'enfants chétifs à la Clinique infantile.

C'est donc pour elle un devoir de recommander chaudement à notre population d'assister, dimanche 30 courant, à 16 heures, à l'assemblée générale de cette Ligue, à Bulle.

La Ligue désire que, dorénavant, les chefs-lieux de districts soient à tour de rôle le siège de son assemblée générale, afin que tout le canton s'y intéresse.

En venant entendre la distinguée conférencière, Mme Dr Olivier, de Lausanne, chacun pourra se rendre compte personnellement de l'utilité incontestable de la Ligue contre la tuberculose et de l'importance de la lutte engagée par elle.

*Le Comité de la Croix-Rouge gruyérienne.*

\* \* \*

Nous apprenons que la Section gruyérienne de la Croix-Rouge a fait l'acquisition d'une ambulance-automobile qui doit être livrée un de ces jours prochains.

On voit que nos organisations charitables ne demeurent pas inactives. L'ambulance-automobile rendra de précieux services dans la contrée.

**Cyclisme.**

Notre compatriote Gillard s'est classé neuvième sur une soixantaine de partants dans la < Course du Mont-Blanc ».

Les journaux sportifs remarquent que le résultat est excellent et qu'il eût été merveilleux sans la terrible chute du début et les deux crevaisons subséquentes dont fut victime le coureur.

Gillard a terminé sa saison. Nous lui souhaitons bon repos durant les deux ou trois semaines qu'il va passer en Gruyère.

**Epreuve cycliste.**

La Pédale Bulloise fera disputer, dimanche 23 septembre, sa course-handicap. Cette épreuve, qui compte pour le championnat interne, est la dernière de la saison. Elle se disputera sur deux tours du « Circuit gruyérien ».

Le premier départ est fixé à 8 h. devant l'Hôtel de Ville. Le dernier aura lieu à 8 h. 07. Les arrivées seront jugées en face du Cheval-Blanc, vers 9 h. 20. Le premier passage sera contrôlé vers 8 h. 40.

Le classement s'effectue comme si tous les coureurs étaient partis ensemble. Le « Tour de France » Gillard sera de la partie. L'épreuve sera passionnante. Un nombreux public s'y intéressera sans doute.

**Vente de bois.**

La municipalité de Rougemont a adjudgé à M. Despond, à Bulle, les bois de Rodomont, soit 659 mètres, au prix de fr. 11.75 le mètre cube forestier.

**Un conférencier.**

On nous écrit :

Nous apprenons de source sûre que M. Têlin, éditeur et littérateur parisien, donnera, cet hiver, une série de conférences en Suisse, sur les écrivains français en vue.

Grâce à l'amabilité d'un ami de Bulle, le conférencier s'arrêtera très probablement en notre ville. M. Têlin est un Suisse naturalisé français.

**Chang, roi de la jungle.**

Ce film émerveillera les spectateurs : c'est le triomphe du reportage cinématographique dans le repaire des grands fauves. Il se place au-dessus de toutes les œuvres de ce genre. Ce n'est pas un film scientifique bien qu'il révèle sur la vie des animaux sauvages des choses que la science ignorait jusqu'à présent ; c'est un roman passionnant, la vie de « Chang » et sa lutte perpétuelle contre les innombrables périls.

C'est avec « Chang » que l'on a inauguré à Paris le plus grand cinéma du monde, le « Paramount ».

Quant à « Sultane » son titre est assez évocateur de paysages mystérieux et d'intrigues pour qu'il soit nécessaire d'insister sur son incontestable valeur.

**Echos et Nouvelles.**

**Les mendiants de Tokio.**

Réunis en syndicat, ils viennent de décaler la journée de trois heures. Ce n'est pas que le métier soit fatigant, mais ceux-ci sont en si grand nombre qu'un roulement est indispensable. Six équipes pourront travailler dans une même journée, aux mêmes heures et dans des endroits définis ; de cette façon, les chances de gain sont égales pour tous.

Au surplus, le syndicat a estimé que trois heures de travail suffisaient pour assurer la situation matérielle des syndiqués.

**Dernière Heure**

Le marche suisse Linder effectuée en ce moment le quintuple circuit du lac de Zurich, soit un parcours de 500 km., pour établir le record du monde. Malheureusement, il a les pieds endoloris et doit se faire masser et panser souvent, ce qui lui prend du temps.

Ayant terminé sa deuxième « boucle », Linder a été acclamé à Zurich. Il a dormi une demi-heure. Il compte terminer dimanche à 2 heures.

M. Mussolini, accomplissant un acte amical à l'égard de la Suisse, a confisqué une édition de « Un nain est en présence d'un géant » ; la punaise n'aura pas raison en face du lion. La Suisse ne doit pas obliger l'Italie à lui rappeler que le Tessin est une province lombarde. »

On mande de Calcutta qu'un énorme aéroplane est tombé dans un village des Indes, tuant deux hommes. Le contact fut si violent que le bloc creusa dans la terre un trou de trois mètres de diamètre et sept mètres de profondeur.

Citations originales de notre LIVRE D'OR :

*« C'est en grande partie grâce à votre Ovomaltine que mon petit enfant est en bonne santé et qu'il est si fort. »*

Dr. A. Wender S.A. Bern

Madame et Monsieur Fritz HAENNI-ZAUGG et leurs enfants, à Bulle ; Monsieur et Madame Fritz ZAUGG et leurs enfants, à Bulle ; Monsieur et Madame Jacob ZAUGG et leur fils, à Cumberland (Etats-Unis) ; Sœur Rosine ZAUGG, diaconesse retraitée, à Saint-Loup (Vaud) ont la douleur de faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Madame Marie ZAUGG**

née HARDY

leur chère mère, belle-mère, grand-mère, belle-sœur, décédée à Bulle, dans sa 77me année.

L'ensevelissement aura lieu aujourd'hui, samedi, à 2 heures, à Bulle.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

**La Société de Gymnastique de Bulle**

a le regret de faire part du décès de

**Madame Marie ZAUGG**

mère de M. Fritz Zaugg, ancien moniteur. L'ensevelissement aura lieu samedi, à 2 heures.

Editeur responsable : Alph. Glasson, Bulle.

**AU CINÉMA LUX**

Samedi à 8 h. 15 - Dimanche à 3 h. et 8 h. 15 - Lundi à 8 h. 15

Le film de la Jungle qui émerveillera tout Bulle et ses environs

**CHANG**

le plus formidable des films documentaires avec lequel on a inauguré à Paris le plus grand cinéma du monde « LE PARAMOUNT ».

**SULTANE**

émouvant roman d'amour oriental.

Etant donné la richesse de ce programme, les billets de faveur sont supprimés.

Samedi 22 septembre, à 8 h. du soir et Dimanche de 2 h. à 7 h. et de 8 h. à 11 h. (sans interruption.)

**BULLE** Place de la Promenade **BULLE**

**Incroyable ! Pius BUSER Surprenant ! le roi de l'évasion.**

L'attraction la plus formidable de notre époque, l'homme à qui rien ne résiste, se fait enchaîner par n'importe qui.

**Miss ANITA**

la femme la plus forte du monde.

exécutera à chaque séance „LE PONT HUMAIN“, porte plusieurs centaines de kilos.

**CONFIRMATION**

**Nos Feutres d'Automne**

Dernières créations

en qualités fines, grandes entrées

5.-- 8.50 9.50 etc.

**CHEMISES Garçons et Messieurs.**

**COLS - CRAVATES - GANTS**

**BAS SOIE** depuis 2.90

**BAS FIL et SOIE solides,** 3.90

**Sacoches pour Dames**

très grand choix.

**LE BÉRET LORKET**

(breveté)

nonveauté pour fillettes et demoiselles

2.50 3.20 3.70

**A L'INNOVATION**

- BULLE -

**DIMANCHE 23 septembre**

**à la Viennoise, Bulle**

**CONCERT**

**Cours de broderie.**

La Compagnie SINGER organisera, du 22 octobre au 3 novembre

**un cours de broderie gratuit**

à la maison d'école, à La Tour-de-Trême.

S'inscrire auprès de M. Robert NICOLET, représentant, à BROC-FABRIQUE.

**Location de gîtes et de domaine**

La Commune d'AVRY-DEVANT-PONT exposera en location, pour 3 ans, par voie de mises publiques, le **mardi 2 octobre, à 14 heures**, dans une salle particulière du **Lion-d'Or, ses gîtes de CHARMONT, des ER-ROUVEÑOZ, et du domaine de « LE MARAIS »**. Les conditions déposent chez M. le Syndic et seront lues avant les mises.

Avry-devant-Pont, le 19 septembre 1928.

Par ordre : Le Secrétaire communal.



**BANAGO**

Cacao à la banane, riche en phosphates, sels de calcium, sucres de raisin et de canne. BANAGO fortifie et facilite la digestion, 95 Cts. le paq. de 250 gr. dans les bonnes épicereries et drogueries. NAGO OLTEN.



**Dimanche 23 septembre**

**HOTEL DE VILLE, BULLE**

**RECROTZON**

Orchestre « Erens »

APRÈS MIDI : Entrée libre - LE SOIR : Entrée 70 ct.

(Taxe communale comprise).

**CONCERT APÉRITIF**

**Dimanche 23 septembre**

**RECROTZON**

**à l'HOTEL DES HALLES**

- BULLE -

BON ORCHESTRE

**AUBERGE DE L'UNION**

**La Verrerie de Semsales**

**DIMANCHE 23 SEPTEMBRE RECROTZON**

- BONNE MUSIQUE -

Invitation cordiale. Le tenancier.

Samedi dès 3 h. et Dimanche dès 2 h.

**au Café Moderne, Bulle**

**Grand Concert**

donné par le célèbre Marcel TERRIERE et sa troupe.

Pour la première fois à Bulle.

Invitation cordiale.

**Ligue fribourgeoise contre la Tuberculose.**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, dimanche 30 septembre 1928, à 16 h., à la grande salle de l'Hôtel de Ville, à BULLE.

Tractanda : 1. Procès-verbal de la dernière assemblée générale; 2. Rapport sur l'activité de la Ligue en 1927; 3. Comptes 1927 et rapport des Vérificateurs; 4. Nomination au Comité cantonal d'un délégué du district de la Gruyère; 5. Propositions individuelles; 6. Conférence de Mme Docteur Olivier, de Lausanne, sur: Le rôle de l'infirmière-visiteuse dans la lutte contre la tuberculose.

L'assemblée générale de la Ligue est publique; toutes les personnes s'intéressant à la lutte contre la tuberculose sont cordialement invitées à y assister.

**Au II<sup>me</sup> Etage de la Maison Pinaton**

**chez Mme Jeanne GLASSON**

Dès ce jour :

**Exposition de Modèles**

et

Grand choix de

**Chapeaux de feutres**

Réparations. Transformations.

-- DEUIL --

**Mises publiques.**

Pour cause de cessation de bail, il sera exposé en mises publiques, le **vendredi 28 oct., à 2 h. de l'après-midi**, à „**Sur Montzofflo**“, rière La Roche :

**10.000 pieds de bon foin et regain, 1 faucheuse à l'état de neuf, 1 faneuse, une herse, une charrette Brabant, 1 buttoir, 1 caisse à purin, tombereau, hache-paille, mécanique à battre, centrifuge, romaine, harnais, chars et autres objets trop longs à détailler.**

L'exposante : **Vve Clément, sur Montzofflo, La Roche.**

**GARAGE MODERNE**

Tél. 3.06.

anc. A. MAILLARD

Réorganisation nouvelle

sous la direction d'un chef-mécanicien-électricien compétent.

Révisions soignées sur toutes marques.

Réparations et entretien

d'équipements électriques et batteries.

Pneus Michelin

Essence

Huiles

— Prix modérés —

**EXPOSITION PERMANENTE DE NOUVEAUX MODÈLES**

Manteaux - Jaquettes - Cols

P. 20.056 F.

**FOURRURES GARANTIES**

Manteaux en fourrure depuis Fr. 250. — Très grand choix en **tours de cou** et **foufoures** pour garnitures. Transformations, réparations, teinture, travail soigné, fait par spécialiste. Prix très intéressants. Choix sur demande.

**A. TIEFNIG**, FRIBOURG, rue de Romont, 18 au-dessus du Café de la Paix.

**AVIS**

aux propriétaires d'automobiles

M'étant assuré le concours d'un spécialiste qui, par 15 ans de pratique, connaît l'équipement électrique dans tous ses détails, j'entreprends la

P. 26471 L.

**revision des équipements électriques** réparations de **dynamos, démarreurs et batteries d'accumulateurs p. autos.**

Recharge et conservation des batteries pendant l'hiver. Travail garanti. Prix avantageux.

**A. WEHREN** Garage de l'Est Téléphone 150 **Château-d'Œx.**

**Mise de foin et de repais.**

Le Conseil communal de RIAZ exposera en vente, par voie de mises publiques, **jeudi 27 septembre, à 14 h., devant la ferme de la Condémio.**

**12 à 15.000 pieds de foin et regain**

ainsi que le **repais de 18 poses**, en un seul mas. Emplacement pour 20 têtes de bétail.

Les conditions seront lues avant les mises.

Riaz, le 20 septembre 1928. Par ordre : Le Secrétaire.

**A VENDRE**

en soumission, **UN DOMAINE de 18 poses** et ainsi qu'une **marèche de 5 poses**, le tout de très bon rapport.

Déposer les soumissions jusqu'au **30 septembre**, chez **M. Joseph JORDAN, HAUTEVILLE.**

Dimanche 23 septembre, à 3 h.

**AU PARC DES AGGES**

**Match de Football**

Château-d'Œx I - Bulle I.

On demande

**un garçon**

libéré des écoles, de confiance pour commissions. Entrée de suite.

S'adresser : **Boulangerie S. KOLLY, BULLE.**

**A VENDRE**

une trentaine de

vacherins pour la fondue

S'adresser à **Publicitas Bulle**, sous P. 7610 B.

Ménage 2 personnes **cherche**, si possible à **Broc-Village**

**un petit appartement**

de 2 chambres et cuisine.

S'adresser à **Publicitas Bulle**, sous P. 7611 B.

**EXAMEN DE LA VUE**

**E. TREUTHARD**

opticien-spécialiste

St-Pierre, 3 Tél. 45.49

**LAUSANNE**

sora de passage à :

**Montbovon**: jeudi 27 septembre, de 9 h. à 10 h., Hôtel de Jaman.

**Albeuve**: jeudi 27 septembre, de 11 h. à midi, Hôtel de l'Ange.

**Bulle**: jeudi 27 septembre, de 13 h. à 15 h., Hôtel de l'Union.

**Vaulruz**: jeudi 27 septembre, de 16 h. à 17 h., Auberge de la Croix-Verte.

avec un choix de lunettes et pince-nez en formes modernes et de qualité irréprochable.

Lunettes pour le tir.

**A louer à Bulle**

**le repais**

de 5 à 6 poses 1<sup>re</sup> qualité.

S'adresser à **Publicitas Bulle** sous P. 7607 B.

**A VENDRE**

4 chèvres chamoisées, 3 chèvres grasses, un tas de foin et regain, ainsi que 2 meules de foin pour littéro.

S'adresser à **Louis ANDREY**, au Riaux, CERNIAT.

**Dr HERZOG**

**- BROC -**

**de retour.**

# Les Produits Maggi rendent service.



Postes à réception sur cadre complet depuis Fr. 550.—  
Sur antenne complet avec haut-parleur Fr. 220.—

Installations irréprochables  
Tous les accessoires de radio.

R. GRANDJEAN - KRETZ, Grand rue, Bulle

## Vente immobilière.

L'Etat de Fribourg expose en vente, par voie de soumission, en bloc ou par lots, les pâturages et prés suivants, que l'Hospice cantonal de Fribourg possède sur le territoire de la Commune d'Albeuve :

### 1er LOT

**LA RAVEYRE** — Art. 237, 238, 239 du registre foncier d'Albeuve, chalet, pâturages de 29 poses 330 perches, et forêt de 1 pose 322 perches dont 100 m<sup>3</sup> sapin (épicéa) et 50 m<sup>3</sup> hêtre, exploitable immédiatement.

**LES PRÉS** — Art. 756, 757, pâturages de 4 poses 24 perches.

### 2me LOT

**LES PRÉS** — Art. 600, 601, 602, 1161, 1162, 1163 du registre foncier d'Albeuve, près de 4 poses 197 perches et bâtiments.

### 3me LOT

**LA MITHA** — Art. 926 et 927 du registre foncier d'Albeuve, près de 8 poses 215 perches avec logement, grange et écurie.

### 4me LOT

**LES SAVONNETTES.** — Art 1403 et 1404 du registre foncier d'Albeuve, près de 9 poses 339 perches avec logement, grange, écurie.

Les soumissions seront adressées à l'Etude E. Gaudard, Notaire, à Bulle, jusqu'au 10 octobre 1928, à 18 heures au plus tard.

Pour visiter les propriétés, s'adresser à Schorderet, gendarme, à Montbovon. P. 2063 B.

## HERNIE

Quel que soit son métier, le hernieux travaille sans crainte, ni fatigue, quand sa hernie est intégralement contenue et réduite par le bandage fabriqué spécialement pour chaque cas dans mon atelier.

### H. PARIL

bandagiste  
FRIBOURG, 8, Rue de Lausanne, 8.  
Spécialiste herniaire.  
Seul fabricant dans le canton.



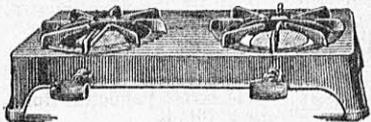
P. 20.089 F



La marque préférée  
Jeux de constructions  
Appareils montés.

VOIR LES VITRINES A. FELDER, le Closeau, Bulle. VOIR LES VITRINES

### Réchaud à gaz d'essence,



le meilleur  
le meilleur marché  
économie de temps et d'argent  
garanti sans odeur et sans danger.

### Tableaux

grand choix de  
Gravures et cadres.  
Superbes statues  
marbre.

### Encadrements

Meubles anciens



Toitures  
Revêtements de façades.  
Revêtements intérieurs.  
Tuyaux en Eternit.  
Garages.

CERCUEILS  
et  
COURONNES  
M. Albert Blain-Rime  
Rue de Gruyères, Tél. 174  
— BULLE —

Agent des Pompes Funèbres générales de Lausanne et de Fribourg. P. 20161 F

### Gros escargots.

Nous payons, escargots courour à fr. 1.30 le 100 et les bouchés à fr. 1.50 le kg.  
Expéd. on P. V. port dû. Paiement de suite.  
J. Mändly-Pasquier, PALÉZIEUX - gare.

### Café à vendre

A VENDRE, en Gruyère, un excellent café de grande renommée. Affaire d'avenir pour preneur sérieux. Prix très raisonnable.  
S'adresser à J. BOSSON, agence immobilière, rue de Gruyères, à BULLE.

### On demande

de suite  
Cuisinière ou aide-cuisinière, pour bonne cuisine bourgeoise.  
S'adresser Hôtel de la Gare, LUCENS (Vaud).

### Gentille jeune fille

propre,  
EST DEMANDÉE  
pour petit ménage, de suite.  
Ecrire à H. CHABLOZ-MORIER, tissus-nouveautés, à CHATEAU-D'ŒX.

## FROMAGER

On demande pour laiterie de 400.000 kg. par an, installation moderne à vapeur et porchorio, un bon fromager, connaissant à fond la fabrication du Gruyère et du beurre, ainsi que les soins à donner aux porcs.  
Offres avec indication de salaire sous M. 26702 L. à Publicitas, Lausanne.

### On demande jeune fille

propre et honnête pour aider au ménage. Entrée au 1er octobre. S'adresser à Publicitas Bulle.

Je ne me mêle pas de la cuisine, mais je demande de la bonne soupe



4-5 fois par semaine. En vente partout au prix de 85 ct. le paquet.

### Pour l'audace :

Savez-vous pourquoi Tartarin regardait les lions en face ? C'est qu'il prenait chaque matin Du "DIABLERETS" deux pleines tasses.

## DOMESTIQUE de campagne

JEUNE HOMME sobre et actif, connaissant les chevaux EST DEMANDÉ pour Noël.  
S'adresser à Publicitas Bulle, sous P. 3132 B.

### ON PRENDRAIT EN ESTIAGE

jusqu'au 1er novembre, une quinzaine de génisses.  
Soins assurés, beaux pâturages. A la même adresse. A VENDRE une forte JUMENT de 10 ans, de toute confiance.  
S'adresser à Cyrille TERRAPON, Flaugères.

### JEUNE FILLE

de 17 à 20 ans  
est demandée dans un ménage à la campagne.  
S'adresser à RICHOUZ Albert, VAUDERENS.

## A VENDRE un potager

à 3 trous, en bon état, ainsi qu'une machine à coudre à pied, chez L. ROUVENAZ, Epagny.

### Location de gîte.

La gîte de l'OBBECAZ, rière SORENS, sera exposée en location, pour le terme de 3 ans, le vendredi 28 septembre, à 2 heures de l'après-midi, à l'auberge de SORENS.  
Les conditions seront lues avant les mises.  
VILLOZ et FRAGNIÈRE.

### On mettrait à mi-fruit 2 truies

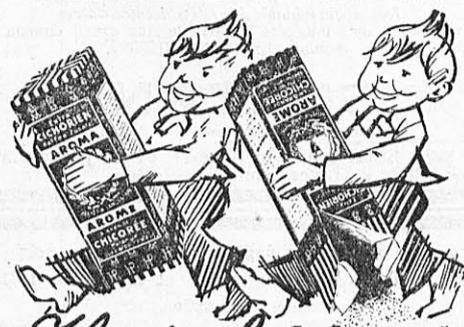
portantes de 12 semaines.  
S'adresser à l'Auberge de SORENS.

## PRESSOIR à fruits à disposition

(force motrice).  
Forge DUNAND, BULLE.

### A VENDRE

en Haute-Gruyère, 10 à 12.000 pieds de foin et regain dont une partie à consommer sur place.  
S'adresser à Publicitas Bulle, sous P. 2135 B.



Ils se hâtent...

... de porter leur trésor à la maison... Et ils ont bien raison. Quand on possède un trésor pour vivre heureux, il faut le mettre chez soi, ne pas être négligent. Et le trésor qu'ils transportent est le plus beau de tous, le plus utile, parce qu'il rend de bonne humeur. C'est de la chicorée Arome.

C'est un incalculable trésor, puisqu'elle seule donne au café, d'une façon très économique, une saveur qu'on ne peut plus oublier, que l'on exige toujours.

Faites tous comme ces petits diables... Emportez chez vous le trésor... Mais faites bien attention. Ne vous trompez pas... emportez le bon trésor, la bonne chicorée, celle qui est dans les paquets bleus et blancs: l'Arome.

Helvetia Langenthal A7a

## POUR LES BÉNICHONS

### LAVAUX 1er choix

en bonbonnes et au détail.

Prix exceptionnel.

R. ROBADEY, Hôtel du Cheval-Blanc, BULLE.

## Fabrique de draps de Moudon

MEYER FRÈRES & Co

Travail à façon de la laine du pays.

Fabrication de drap pure laine uni, sergé, façonné, peigné, cheviot. Fabrication de mi-laine forte et mi-draps pr. hommes. Fabrication de mi-laine croisée et de cheviot pure laine pour robes. Fabrication de couvertures de lits. Fabrication de couvertures pour chevaux. Filature de laine.

Demandez les nouveaux échantillons pour le travail de la laine du pays. — La maison n'accepte ni chiffons, ni déchets de laine, ces matières n'entrant pas dans la fabrication de ses étoffes.

Dépôt chez M. Tobie BEC, négt., à BULLE.

## Docteur MORARD

medecin spécialiste pour les

MALADIES DU NEZ, DE LA GORGE ET DES OREILLES  
ancien interne du service d'oto-rhino-laryngologie de la Faculté de Lausanne (professeur Barraud)

ouvrira son cabinet

à Fribourg, 34, rue de Lausanne, le 25 SEPTEMBRE.

Consultations tous les jours, dès 2 heures et sur rendez-vous.

## Travaux en soumission.

La Commune de Broc met en soumission les travaux et fournitures suivants :

- 1) Le creusage pour l'installation d'une nouvelle conduite d'eau, soit une longueur de 450 mètres divisés en quatre lots ;
- 2) La fourniture de 600 m. de tuyaux en fonte de 100 mm. de diamètre, plus 300 kg. de fonte accessoire ;
- 3) La pose de 600 mètres de conduite.

Les soumissions sont à adresser par écrit au bureau communal jusqu'au lundi 24 septembre crt., avant 8 h. du soir.

Les conditions d'exécution de ces divers travaux et fournitures peuvent être consultés dès ce jour au bureau communal.

Broc, le 19 septembre 1928.

Par ordre : Le Secrétaire communal.

## Location de pâturages.

Occasion exceptionnelle pour un syndicat.

A louer, par voie de soumission, en bloc ou par montagnes séparées, pour le terme de 3 à 6 ans ou plus, les pâturages du Lappé, de Féliximaz devant, de la Chaux du Lappé et les Gîtes de l'Avoyère et de la Granta situés à La Villette et au Petit Mont.

Envoyer les soumissions d'ici au 1er octobre au soussigné qui fournira tous renseignements.

P. 14. 497 F.  
Pierre GENDRE  
Villarsel-sur-Marly.